

La Commission européenne aurait décidé de créer sa propre plate-forme de publication en OA

Analyse I/IST-n°26 – Avril 2017



En bref :

Selon le magazine *Science*¹, lors d'une réunion restreinte de l'Open Science Policy Platform (OSPP) qui s'est tenue fin mars à Berlin, le Commissaire européen à la recherche, à la science et à l'innovation, Carlos Moedas, a indiqué que la Commission avait pris la décision de mettre en place sa propre plate-forme de publication en Gold OA qui accueillera les articles issus des recherches qu'elle finance. Si cette décision se concrétisait, la Commission européenne suivrait la voie ouverte en novembre 2016 par le Wellcome Trust (principal soutien de la recherche biomédicale au Royaume-Uni avec 878 M€ de financement en 2016) et plus récemment la Fondation Bill & Melinda Gates. Une initiative similaire de la Commission européenne, dont le budget annuel dédié à la recherche est de 10 milliards d'euros, aurait une résonance importante et un effet d'entraînement probable sur d'autres agences de financement. En créant leur propre plate-forme de publication, les agences de financement de la recherche pourraient avoir un impact majeur sur le scénario d'un libre accès sans différé et n'exigeant pas d'APC des auteurs des publications. Les grandes entités de recherche pourraient, elles aussi, s'intéresser à ce modèle.

L'analyse d'Intelligence IST :

L'accélération du développement du « Gold OA » passe-t-il par les agences de financement de la recherche ? Celles-ci peuvent-elles se permettre de court-circuiter les grands (ou moins grands) éditeurs ? Comment ces derniers vont-ils réagir ? De façon défensive ? De façon plus coopérative, certains éditeurs de plus faible taille (comme F1000 qui est le prestataire éditorial du Wellcome Trust et de la fondation Gates) y voyant au contraire une opportunité de développement ? La mise en place de ces plates-formes d'édition scientifique (et plus précisément, de par son amplitude potentielle, celle liée aux programmes de recherche européens) modifiera-t-elle la forme même de la publication scientifique ? La « décision » annoncée par Carlos Moedas pose de multiples questions.

D'abord quelles sont les motivations des agences de financement de la recherche lorsqu'elles mettent (ou souhaitent mettre en place) une plate-forme « propriétaire » de publications (proposées dans leur version finalisée, revue par les pairs) tout à fait concurrente de ce que font les éditeurs ? Il semble que le commissaire européen ait principalement motivé son annonce par le fait que « *l'édition scientifique dans sa configuration actuelle avance trop lentement sur la voie du libre accès immédiat et gratuit aux résultats de la recherche* ».

Les agences de financement de la recherche veulent contrôler les coûts liés à leurs politiques en faveur du libre accès

Le commissaire aurait pu ajouter « *d'un libre accès à un coût raisonnable* ». Car l'une des motivations des agences de financement est ...financière. Le Wellcome Trust comme la fondation Gates ont défini des politiques très contraignantes de publication en Gold Open Access des résultats (articles, données) des recherches qu'elles financent. En contrepartie, elles remboursent au centime près les frais d'APC encourus par les chercheurs ou leur organisme de rattachement. La question du « juste prix » des APC n'est donc pas anodine pour les agences de financement qui au final soldent la note. Or une donnée publiée par l'association britannique des « charities » de financement de la recherche indique que le niveau moyen des APC remboursés était en 2015 de 2400 € alors que l'on estime à environ 1700 € le niveau moyen² des APC en revues libres d'accès. Lorsque les agences de financement remboursent sans contrainte les APC³, elles le font à des niveaux significativement supérieurs à cette moyenne. L'explication de ce paradoxe est donnée dans une étude du

¹<http://www.sciencemag.org/news/2017/03/european-commission-considering-leap-open-access-publishing>

²C'est le niveau exigé par exemple pour publication dans les *Springer Scientific Reports*, N°1 mondial des mégarevues en Gold OA par le volume d'articles publiés.

³ Certaines, comme c'est le cas au Pays-Bas, fixent des plafonds aux remboursements.

JISC britannique : la politique de Gold OA avec remboursement des APC par les agences de financement conduit à favoriser (dans une proportion de l'ordre de 75%) la publication directe en Gold OA dans des *revues hybrides*, pour lesquelles, inexplicablement, les éditeurs facturent des APC nettement supérieures (de l'ordre de 2500 € en moyenne/article) aux APC exigées dans les revues en OA natif.

La mise en place par les agences de financement de la recherche de plates-formes d'édition (qui sont ou seront largement semblables aux « mégarevues » multidisciplinaires en OA dont *PLoS One* a été le précurseur) a donc une justification économique : celle de constituer un levier pour peser sur la baisse des niveaux d'APC (aujourd'hui en croissance importante) exigée des éditeurs. Ces derniers placent leurs tarifs d'APC – avec certains ajustements tactiques ponctuels – à un niveau compatible avec la préservation à long terme de leur taux de marge opérationnelle⁴. Or, la préservation des niveaux de marges des « Big Four » (Elsevier, Springer Nature, Wiley, Taylor & Francis) n'entre pas dans les objectifs stratégiques du mouvement en faveur du libre accès, ni non plus-il faut l'espérer- dans ceux de la Commission européenne.

La motivation économique n'est pas le ressort essentiel d'une éventuelle initiative éditoriale européenne

Dans le cadre des accords passés avec F1000 (qui assure le rôle de prestataire éditorial « full service »), le Wellcome Trust se voit facturer environ 1000 € par article, divisant ainsi sa facture APC par un facteur supérieur à 2. Les critiques de l'initiative *Wellcome Open Research* arguent d'ailleurs de ce niveau très bas de facturation d'un service éditorial clé en main, pour mettre en cause la qualité des matériaux publiés.

S'agissant de la Commission européenne, ce n'est que le 27 mai 2016 que cette dernière a arrêté, dans le cadre du programme de R&D communautaire Horizon 2020, une obligation réellement contraignante de publication systématique *en OA non différé* de toute communication issue des recherches qu'elle finance. La Commission, à la différence du Wellcome Trust, n'a pas le recul nécessaire pour évaluer l'impact économique sur son budget recherche des volumes d'APC qu'elle s'engage à prendre en charge dans le cadre de ses financements. Cependant, l'exemple du Wellcome Trust, largement médiatisé, est bien sûr présent à l'esprit de Carlos Moedas, sachant que les 10 milliards d'euros dépensés annuellement par la Commission en financement de la recherche démultiplient cet enjeu économique.

La motivation de la Commission européenne dépasse donc la dimension économique. La Commission a d'abord une urgence opérationnelle : en se fixant comme échéance l'année 2020 pour que toutes les publications issues de ses programmes de recherche soient immédiatement libres d'accès, elle s'est imposée, ainsi qu'à tous les acteurs du système européen de recherche, un horizon temporel très proche.

Lors de cette annonce majeure faite l'an dernier, la critique principale émise par les bons connaisseurs du sujet était le caractère irréaliste de l'échéance 2020 en l'état de l'« écosystème » européen de la publication scientifique.

Mais sous certaines conditions, la mise en place d'une plate-forme de publication propre à la Direction recherche peut permettre à la Commission de respecter l'échéance qu'elle a elle-même fixée : dans le cadre d'un cahier des charges et sous le contrôle d'une instance de pilotage, la Direction recherche, comme le Wellcome Trust, ferait appel à un (ou plutôt « des », en raison de l'importance des volumes à traiter) prestataires délivrant une prestation éditoriale complète, de la collecte des articles à la gestion du peer-reviewing et à la finalisation formelle des versions de référence des articles mis en ligne.

Il a fallu 5 mois entre l'annonce le 6 juillet 2016 de l'accord entre le Wellcome Trust et F1000 et le lancement opérationnel de la plate-forme *Wellcome Open Research* (<https://wellcomeopenresearch.org>) en novembre dernier. La mise en place d'une plate-forme éditoriale OA accueillant les résultats des recherches financées par l'UE, serait bien sûr plus longue. Étude de faisabilité, discussions avec les « stake-holders », définition de la politique éditoriale (qui recèle de multiples embûches), définition d'un cahier des charges, lancement d'un appel d'offres aux prestataires, finalisation contractuelle de cet appel d'offres, mise en place opérationnelle de la plate-forme éditoriale : l'enchaînement de ces phases fait que l'échéance 2020, très ambitieuse, ne serait plus inatteignable.

Or à partir du moment où la Direction recherche, science et innovation disposerait, fin 2020, d'une telle plate-forme opérationnelle, l'objectif de la Commission serait ipso-facto atteint puisque tout article qui sera passé par le filtre de cette plate-forme (appelons-là EU Open Research) sera réputé satisfaire aux critères définis par l'UE en matière de diffusion immédiate en libre accès des résultats des recherches qu'elle finance.

⁴ Ce dernier est, on le sait, supérieur à 40% sur CA pour les plus grands éditeurs et de l'ordre de 15% ou moins pour la myriade d'éditeurs petits et moyens qui constituent la « longue traîne » d'une édition scientifique internationale dominée par 4 grands éditeurs

Des initiatives qui pourraient changer en profondeur le scénario stratégique du Gold Open Access

Mais, comme semble l'avoir laissé entendre Carlos Moedas, la vraie motivation de la Direction recherche est d'ordre stratégique : il s'agit de modifier en profondeur les données du modèle économique du Gold Open Access et de dépasser ses contraintes actuelles, imposées par les éditeurs dominants. Modifier les données du modèle économique ? On a vu que les accords entre le Wellcome Trust et la Bill & Melinda Gates Foundation et FT1000 ramènent les coûts de traitement éditorial unitaires d'un article à environ 1000\$.

Encore faut-il bien comprendre, et c'est là où les plates-formes éditoriales des agences de financement sont des « game changers », qu'il ne s'agit pas ici d'APC. Les coûts sont directement imputés à l'agence de financement par le prestataire gérant la plate-forme propre à cette agence sur laquelle sera publié l'article. Le chercheur, lui, ne paiera rien : il n'existera, pour lui ou son organisme de rattachement, plus aucune barrière économique à la publication en Gold OA, ce qui est un changement de perspective fondamental pour les chercheurs, mais aussi pour les organismes de recherche. Il a été calculé que dans le contexte français, le coût d'un basculement vers un modèle éditorial fondé sur les APC uniquement serait pour les organismes de recherche insoutenable.

Ces nouvelles plates-formes de publication présenteraient aussi un avantage décisif : celui de réduire à zéro les coûts administratifs de gestion des APC. Pour prouver la « conformité » de leurs publications aux règles de Gold OA imposées par certaines agences de financement, les organismes de recherche doivent mettre en place une procédure de suivi administratif générant des coûts indirects importants, s'ajoutant au montant des APC : le cas britannique l'a amplement prouvé⁵. La publication sur cette plate-forme spécifique à l'agence de financement matérialisant par nature la conformité à la politique OA de celle-ci, cette exigence et ces coûts disparaîtraient.

Cet abaissement total des barrières à la publication en OA est d'ailleurs l'un des meilleurs atouts pour que ces plates-formes de publication créées par les agences de financement puissent s'imposer. Certes, ni le Wellcome Trust ni la fondation Gates (ni probablement demain la Commission européenne) n'imposent de passer par leur plate-forme « maison » : le chercheur peut préférer publier (pourvu qu'il documente sa démarche) chez un éditeur de la place. Mais une initiative de plate-forme de publication de l'ampleur de celle que pourrait mettre en œuvre la Commission européenne n'en est pas moins inquiétante pour les éditeurs.

Une éventuelle initiative éditoriale de la Commission est une menace pour les éditeurs

On peut gager que la « décision » évoquée par Carlos Moedas va déclencher une action de lobbying intense à Bruxelles, avec pour argument principal : « *L'édition scientifique for-profit est dominée par des acteurs européens performants auxquels la mesure envisagée risque de porter un coup très dur* ».

A cet argument s'en ajouteront d'autres. Lors de l'annonce du partenariat entre le Wellcome Trust et F1000 en juillet Dernier, l'excellent blog *The Scholarly Kitchen* (<https://scholarlykitchen.sspnet.org>), émanation de la *Society for Scholarly Publishing*, a publié un article inhabituellement polémique⁶. Le « chapeau » de ce billet de blog résume toutes les facettes de l'argumentaire des éditeurs contre le développement des initiatives éditoriales des agences de financement : « *With a new partnership with F1000, Wellcome embraces sketchy peer review standards, deep conflicts of interest, and financial support of a private, commercial enterprise. Worse, the entire thing seems redundant, avoidable, and unnecessary* ».

Abaissement des standards du peer reviewing ; conflit d'intérêt (puisque, même par délégation à un prestataire supposé « neutre », le Wellcome Trust se propose de valider in-fine la pertinence scientifique des travaux qu'il a financé) ; favoritisme en faveur d'une seule entreprise privée (le contrat avec F1000 a été passé de gré à gré) ; gaspillage des financements ; doublons inutiles avec ce que fait déjà l'édition scientifique... Ce sont ces mêmes arguments qui demain, avec une puissance décuplée, seront opposés à une éventuelle initiative éditoriale de la Commission européenne.

Effectivement, l'initiative du Wellcome Trust recèle en germe des menaces pour les éditeurs, menaces qui prendraient une toute autre ampleur si une initiative européenne similaire se concrétisait. Menace pour tous les éditeurs, petits et grands : le thème de l'impact négatif pour l'équilibre global du modèle économique de la publication scientifique des initiatives des agences de financement peut donc fédérer tous les éditeurs, quelle que soit leur taille. Et ce sera aussi bien le cas en Europe qu'aux États-Unis.

⁵Lire un billet de blog du JISC (www.jisc.ac.uk/blog/unravelling-the-true-cost-of-publishing-in-open-access), 15-dec-2014

⁶<https://scholarlykitchen.sspnet.org/2016/07/20/wellcome-money-involvement-with-f1000-opens-door-on-sketchy-peer-review-cois-and-spending-decisions/>

S'il est attendu que les éditeurs réagissent dans leur ensemble très négativement – demain à un éventuel projet de la Commission européenne comme hier à l'initiative du Wellcome Trust - - ces mêmes éditeurs ont quelques armes pour réagir à cette nouvelle concurrence. Tant que pèsera sur les chercheurs la « tyrannie » du facteur d'impact associé aux revues traditionnelles (tyrannie liée aux logiques d'évaluation des chercheurs qui donnent une place trop importante au critère « facteur d'impact »), ces derniers préféreront publier dans une revue à facteur d'impact. Or, une plate-forme telle que la *Wellcome Open Research* (au même titre que *PLoS One* par exemple) veut explicitement se soustraire à la logique du facteur d'impact, mesuré au niveau de la revue, pour privilégier le développement d'une « article level metric ». Lors du lancement de la plate-forme, Robert Kiley, responsable des services numériques du Wellcome Trust, déclarait sur Twitter : « *The expectation is that this, and other similar funder platforms that are expected to emerge, will ultimately combine into one central platform that ensures that assessment can only be done at the article level* ».

Au-delà du grand rêve d'une fédération, au travers d'un portail unique, des plates-formes éditoriales des agences de financement, il y a bien dans l'initiative de la fondation britannique une volonté explicite d'amoinrir l'influence du facteur d'impact. Or, ce facteur d'impact reste l'un des grands avantages compétitifs des éditeurs puisqu'il est directement associé à ce qui est leur principal actif économique : la notoriété, l'attractivité et l'influence supposée de leurs revues.

Les plates-formes éditoriales des agences de financement, opportunité pour des prestataires de services éditoriaux ?

Les éditeurs, ou du moins certains d'entre eux, peuvent-ils réagir à une éventuelle initiative éditoriale de la Commission de façon plus coopérative, exactement comme le fait le britannique F1000, prestataire éditorial sur lequel s'appuient les accords avec le Wellcome Trust et la fondation Gates ? F1000, de taille très limitée, est pourtant bien connu dans le milieu de l'édition scientifique, ne serait-ce que parce que son fondateur est l'un des principaux entrepreneurs-innovateurs des 25 dernières années dans le champ de l'édition scientifique. Il a successivement fondé, avant de les revendre à bon prix à Elsevier et Springer, *Current Drugs*, *Current Biology*, *Chemweb* et *BioMed Central*.

F1000, fondé en 2010, s'est affirmé avec la marque « *Faculty of Thousand* », qui est celle d'un service de recommandation d'articles scientifiques s'appuyant sur un réseau d'un millier de « reviewers ». En 2012, F1000 a lancé sur le modèle de *PLoS One* une mégarevue en OA, *F1000 Research*, qui n'a pas réussi à s'imposer. Mais F1000, avec une maîtrise forte du peer reviewing et une notoriété suffisante est bien positionné comme fournisseur crédible de services éditoriaux « en marque blanche ». L'accord tout récent avec la fondation Gates vient d'ailleurs renforcer la notoriété de l'entreprise de Victor Tracz qui trouve ainsi un nouvel axe de son développement.

En clair, on assiste à l'émergence d'une nouvelle concurrence entre éditeurs et prestataires chaque fois que les acteurs de la recherche (ce pourrait être demain le cas des grands organismes de recherche) voudront reprendre le contrôle de leur activité de publication, souvent « affermée », comme celle des sociétés savantes, aux grands éditeurs.

La vulnérabilité des éditeurs (et pas seulement des grands) à une nouvelle concurrence émanant de leurs prestataires est renforcée par le fait que ces mêmes éditeurs – c'est un fait peu connu – externalisent déjà, essentiellement auprès de prestataires du sous-continent indien, une partie importante des tâches éditoriales (cette externalisation représente un tiers de leur structure de coûts), se réservant, s'agissant de l'édition de revues, les tâches stratégiques du marketing et du peer-reviewing.

La commission pourrait suivre la voie d'une initiative collaborative avec les éditeurs

L'ampleur d'une éventuelle initiative éditoriale de la Commission européenne serait telle que l'achat d'une prestation éditoriale « clé-en-main » auprès d'un (ou de prestataires) crédible(s) se heurte à l'importance des volumes potentiels de publications à traiter. On n'imagine pas la Commission s'adresser à un prestataire ...indien⁷. Or, autant l'édition scientifique européenne est forte, autant l'industrie de la prestation éditoriale du vieux continent est faible puisque les éditeurs (y compris de faible taille) ont externalisé les tâches éditoriales à moindre valeur ajoutée vers des pays à faibles coûts de main d'œuvre intellectuelle.

En fait, la Commission européenne cherche peut-être seulement par cette annonce à mettre les éditeurs face à une menace pour peser globalement sur le débat relatif au modèle économique du Gold Open Access.

⁷Le groupe indien Scope (www.scopeknowledge.com) est le plus connu de ces prestataires, ayant investi dans la période récente sur le développement de prestations à forte valeur ajoutée.

En effet, pour des raisons à la fois pratiques et stratégiques, plutôt que de mettre en place une plate-forme spécifique suivant le modèle du Wellcome Trust, la Commission européenne pourrait atteindre son objectif en procédant différemment : elle pourrait labelliser dans le cadre d'un processus formel des éditeurs qui seraient les maillons d'une plate-forme européenne coopérative. En fixant des objectifs concrets au travers d'un cahier des charges tant sur les coûts que sur l'accélération de la mise à disposition des résultats de la recherche, la Commission procéderait par appel d'offres auprès des éditeurs européens en les incitant à obtenir cette labellisation. Bien sûr, une action de centralisation des publications liées aux programmes européens de recherche, au travers d'un portail, serait prévue dans le cadre de ce mécanisme collaboratif associant les éditeurs. Sinon, l'initiative perdrait l'un de ses principaux avantages : celle d'une visibilité d'ensemble et d'un guichet d'accès unique aux publications issues des financements européens. Cette approche collaborative serait aussi une façon de se concilier les petits éditeurs aux marges modestes compatibles avec ce type de prestation éditoriale clé-en-main. Ces éditeurs-prestataires seront comme F1000, ravis d'accéder à une nouvelle réserve de croissance. Surtout si c'est au détriment des grands éditeurs.

Une modification en profondeur de la publication scientifique

Un dernier aspect et non des moindres d'un développement possible des plates-formes éditoriales des agences de financement est l'impact profond qu'il peut avoir à terme sur les formes de la publication scientifique : le fonctionnement de la plate-forme *Wellcome Open Research* est ici emblématique. La plate-forme est à la fois une plate-forme de pré-print et une plate-forme de publication peer-reviewed. Comme pour les mégarevues en OA, le peer-reviewing s'attache seulement à vérifier la validité scientifique des questionnements du chercheur et de la méthode suivie, sans évaluer la pertinence, en terme d'avancée des connaissances, de la publication. L'avantage de ce peer-reviewing post-publication est la réduction importante du temps de mise à disposition des résultats des recherches (ce qui est l'un des objectifs du Wellcome Trust, mais aussi de la Commission).

Le modèle du peer-reviewing post-publication est étudié depuis quelques temps dans la communauté scientifique. Mais là où le Wellcome Trust innove encore, c'est dans le fait que le chercheur suggère les noms de ses « referees » qui assureront la validation de ses travaux au travers du reviewing. Cette « auto-validation » déléguée est bien sûr l'une des critiques majeures des éditeurs de la place à l'encontre de F1000 et du Wellcome Trust.

Pourtant, ce mécanisme passant par l'indication par le chercheur de possibles « reviewers » est indispensable au fonctionnement de la plate-forme *Wellcome Open Research* (et probablement de celle envisagée par la Commission européenne) : un peer-reviewing classique, reposant sur des équipes préexistantes de spécialistes pointus serait trop lourd à gérer. Cette modification radicale des logiques du peer-reviewing intervient dans un contexte où la pertinence de celui-ci dans ses formes actuelles est de plus en plus critiquée⁸.

Cette évolution s'inscrit dans une tendance, déjà amorcée par le phénomène des « mégarevues », vers un processus éditorial allégé favorisant d'abord la rapide mise en circulation des connaissances nouvelles ; le scientifique auquel est destiné la publication étant de fait, après un premier « screening » qualitatif géré par l'éditeur, le seul capable de déterminer la pertinence, pour lui, de cette publication.

Une voie à suivre pour les grands organismes de recherche ?

Un dernier point mérite d'être souligné, même s'il est très prospectif : les agences de financement de la recherche ne sont pas les seules entités susceptibles de s'intéresser à l'« auto-édition ». Les grands organismes de recherche (qui ont un rôle particulièrement important en France) peuvent être tentés (pour les mêmes raisons) de se réapproprier, grâce à une plate-forme éditoriale propre, leur activité de publication, en ayant recours à des prestataires éditoriaux pour une prestation éditoriale clé-en-main. Ce qui serait entre autre un moyen idéal de « centraliser » cette publication et peut-être de la rendre plus visible.

De plus, l'articulation de cette problématique de l'« auto-édition » avec la problématique des archives institutionnelles est évidente. Les coûts associés (l'ordre de grandeur est, on l'a vu, de 1000 \$ - 942 €) ne seraient pas un obstacle significatif : le paiement d'APC à guichet ouvert par les organismes de recherche serait largement plus coûteux.

Pour se lancer dans cette voie, les entités de recherche doivent combiner trois atouts : une notoriété internationale affirmée (inutile d'avoir une plate-forme de publication si elle n'est pas consultée), une taille suffisante pour publier un nombre d'articles significatif et ...une volonté stratégique de se réapproprier le processus de la publication scientifique.

⁸Voir sur ce point l'article publié sur le site Nature en avril 2016 : www.nature.com/news/peer-review-troubled-from-the-start-1.19763